



Championnat Hivernal du Yacht Club de Genève INSTRUCTIONS DE COURSE

- 1^e manche : Samedi 12 novembre 2011
- 2^e manche : L'Escalade Samedi 10 et Dimanche 11 décembre 2011
- 3^e manche : Samedi 4 février 2012
- 4^e manche : Samedi 3 mars 2012
- 5^e manche : samedi 31 mars 2012

Organisateur: Yacht Club de Genève – Quai de Cologny - 1223 Cologny – Tel. 022 735 44 38
Fax. 022 735 44 41 - www.ycg.ch

Coordonnées bancaires: Yacht Club de Genève - CP 32 - 1223 Cologny - Numéro CCP 30-245250-8
IBAN CH13 0900 0000 3024 5250 8

1. **Règles applicables**
 - 1.1 La régata sera régie par :
 - 1.1.1 Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile 2009-2012.
 - 1.1.2 Le règlement ACVL-SRS édition 2010.
 - 1.1.3 Le règlement de la navigation sur le Léman.
 - 1.2 Les règles 49, 51, 61.1b et A4 des règles de courses à la voile sont modifiées selon les instructions de course.
 - 1.3 La langue officielle est le français.
2. **Avis aux concurrents**
 - 2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé au YCG.
 - 2.2 L'affichage d'un avis sera signalé par le pavillon «L» hissé au mât du YCG.
3. **Modifications aux instructions de course**

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard à 10 heures le jour de la course sauf pour l'escalade et sera signalé par le pavillon « L » hissé au mât du YCG.
4. **Pavillon de classe**
 - 4.1 Les concurrents auront l'obligation de porter visiblement la flamme ACVL, correspondant à la classe et/ou série de leur voilier, aux dimensions 20 x 30 cm.
 - SU, GS et TO pavillon rectangulaire blanc
 - TCF1 pavillon rectangulaire blanc
 - TCF2 pavillon rectangulaire bleu
 - TCF3 pavillon rectangulaire vert
 - TCF4 pavillon rectangulaire jaune
 - 4.2 Tout bateau devra porter dans sa grand-voile un numéro de voile correspondant à son inscription.

5. Parcours

« **Panneau A** » pour le grand parcours et le « **Panneau B** » pour le parcours banane

Ce qui sous entends que pour chaque manche Hivernale, le CC aura le choix entre le grand et le petit parcours. Le Panneau A ou B sera visible au pied du mât du YCG « start »

De plus les départs étant orientés en fonction du vent, le sens de parcours sera annoncé par l'envoi de la flamme numérique 1 ou 2 :

Parcours 1 (bise) : FLAMME Numérique 1 = (bouées à laisser à bâbord)

Parcours 2 (vent) : FLAMME Numérique 2 = (bouées à laisser à tribord).

En ce qui concerne la régata de l'escalade et comme test dans l'année du 125^{ème} anniversaire du club – le départ sera donné au YCG en lieu et place de Corsier Port et la ville Hôte sera Yvoire en lieu et place de Rolle. Des I.C. spécifiques « Escalade » seront publiées.

6. Marques

6.1 Les marques de parcours sont des bouées de forme cylindrique orange.

6.2 Les marques d'arrivée sont le mât start du YCG (à terre) et une bouée de forme cylindrique de couleur orange, située à environ 200 mètres au large.

6.2 L'emplacement des marques n'est donné qu'à titre indicatif.

6.3 En cas d'absence d'une marque, elle sera remplacée par un bateau de l'organisation portant le pavillon «M» accompagné par des signaux sonores répétés.

7. Le départ

7.1 Le départ est prévu les samedis à 13h00 selon la procédure de la règle 26

7.2 Le pavillon du signal d'avertissement est le « W »

7.3 La pavillonnerie se fera sur le mât start du YCG à terre.

7.4 La ligne de départ se situe à la hauteur de Tour Carrée. Elle est délimitée entre le mât start du YCG à terre et une bouée située à environ 200 mètres au large.

7.5 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 15 minutes après le signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4.

8. Réduction de parcours

Après le signal de départ, le parcours peut être raccourci (**uniquement sur les grands parcours**) en envoyant le pavillon « S » sur une des marques à contourner avec 2 signaux sonores, l'arrivée sera donnée entre le mât du YCG et la bouée située 200 mètres au large. (c.à.d. que tous les bateaux retournent directement en direction de la Tour Carrée et franchissent la ligne d'arrivée)

9. L'arrivée

Voir définition de la ligne ci-dessus.

10. Temps limite

La ligne d'arrivée sera clôturée à 17h00.

11. Réclamations et demandes de réparation

11.1 Les réclamations doivent être déposées au plus tard 60 minutes après l'arrivée du voilier réclamant. Les instructions des réclamations seront jugées sur convocation du Jury de course.

11. Classement, prix et challenges

1. Un classement en temps réel, par série, pour les classes SU, GS et TO.

2. Un classement en temps compensé toutes classes confondues.

Minimum 5 bateaux inscrits par série. Planche de prix: Boutique La Seiche.

12. Distribution des prix

Samedi 31 mars 2012 à 18h00 au Yacht Club de Genève. Les membres d'équipages et/ou propriétaires des bateaux vainqueurs et récompensés sont invités à retirer leurs prix lors de la cérémonie.

13. Responsabilités

Les concurrents participent à la régates sous leur entière responsabilité et à leurs propres risques. La décision d'un concurrent de prendre part ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, que pendant et après la course.